

IA, il est urgent de se défendre

À la suite de l'assemblée générale du 4 mai, l'intersyndicale, en concertation avec la SDJ et les salariés présents, a décidé d'appeler tous les salariés de L'Équipe SAS et Presse Sports à **une journée de grève reconductible, vendredi 8 mai**.

Cette décision est la conséquence d'une accumulation de griefs contre la direction. Détérioration des conditions de travail, suppressions de postes, absence de vision éditoriale, mise en place d'outils IA sans consultation des salariés et sans charte pour l'encadrer, ou encore négociations salariales au point mort, voilà le triste bilan d'une stratégie fondée sur les coupes budgétaires et le manque d'ambition éditoriale.

Sur l'IA, la direction avance à marche forcée en contournant le CSE et la SDJ. Dernier projet en date, la mise en place d'un bâtonnage automatique des dépêches, découvert au détour d'une slide lors du CSE du 22 avril. Ni la SDJ, ni les élu-es n'avaient été mis au courant du projet pourtant déjà bien avancé. Celui-ci n'avait d'ailleurs pas fait l'objet d'une discussion lors d'une réunion entre la SDJ et la direction déléguée de la rédaction trois semaines plus tôt. La direction avait alors repoussé les discussions sur l'IA à septembre après un été « chargé ».

Face à l'absence de dialogue avec la rédaction et de soutien de la part de la direction déléguée de la rédaction, l'Intersyndicale organisera aussi à partir du jeudi 7 et jusqu'au 14 mai **un vote portant sur une motion de défiance à son encontre**. Tous les salariés de l'Équipe SAS et de Presse Sports seront invités à répondre à la question suivante :

« Avez-vous confiance dans la capacité de la direction déléguée des rédactions à mener la réorganisation de la rédaction, à préserver les emplois et à protéger la ligne éditoriale des titres de L'Equipe ? »

L'intersyndicale, en concertation avec la SDJ et les salariés, demande à la direction :

- la suspension des projets IA jusqu'à la mise en place d'une charte avec SDJ, CSE et syndicats ;
- la mise en place d'un cadre de consultation spécifique du CSE sur l'IA ;
- la réouverture des négociations salariales
- la réouverture de la consultation sur la réorganisation ;
- le remplacement des postes vacants

Nous vous enverrons demain mercredi une communication concernant les modalités pratiques de la grève et du vote portant sur une motion de défiance.